

Liste classe de 1^{re} STMG à recrutement particulier

| | | | |
|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|--|
| 1 ^{re} STMG ESABAC | Ille et Vilaine | Lycée Jean Macé – RENNES | Dossier à retirer au lycée ou sur le site du lycée http://www.lycee-jeanmace-rennes.ac-rennes.fr et à retourner pour le mardi 22 avril 2025 au plus tard |
|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|--|

Les établissements d'accueil disposent de trois valeurs pour classer les candidats :

- Avis très favorable, soit 9 900 points : « profil permettant une bonne réussite »
- Avis favorable, soit 1 000 points : « profil nécessitant un effort sérieux pour s'adapter »
- Avis défavorable, soit 100 points : « peu de chance de réussir étant donné la spécificité de la formation »

L'établissement d'accueil transmet pour information l'avis attribué aux familles et aux établissements d'origine avant le 16 mai 2025.

L'avis « très favorable » est destiné à l'affectation en liste principale toutefois si le nombre de bonus de 9900 points attribués est supérieur à la capacité d'accueil de la formation, cela ne vaut pas forcément affectation.

L'affectation dans cette formation est soumise à la saisie de ce vœu par votre établissement dans l'application Affelnet Lycée.

La décision d'affectation sera prise par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale lors de la Commission départementale fin juin.